

TAXE D'APPRENTISSAGE 2018

**Soutenez l'innovation et la qualité,
choisissez l'IAE Paris - Sorbonne Business School**



L'entreprise au coeur de notre engagement

L'EXCELLENCE UNIVERSITAIRE AU SERVICE DU MANAGEMENT

L'IAE Paris - Sorbonne Business School, fort de sa longue histoire, déterminé dans son présent, construit avec ses partenaires un avenir marqué du double sceau de l'innovation et de la qualité.

Résolument tourné vers l'avenir, l'IAE Paris a besoin de votre soutien afin de remplir sa mission au travers de deux axes :

- ▶ **former les étudiants au management,**
- ▶ **répondre aux enjeux du monde économique par la recherche.**



38

professeurs permanents

400

praticiens d'entreprise

60

accords internationaux

60

collaborateurs administratifs

2 500

étudiants en 2017 dont plus de 600
en formation initiale et en apprentissage

30 000

alumni

POURQUOI CHOISIR L'IAE PARIS ?

Votre versement représente une partie importante des ressources propres de l'IAE Paris.

Il nous permet de maintenir une pédagogie de qualité grâce à l'enseignement dispensé par un corps professoral composé d'universitaires de haut niveau et de cadres expérimentés, experts dans leur domaine.

Nos formations comptent parmi les meilleurs programmes proposés en sciences de gestion et management.

Celles-ci sont proposées en formation initiale et apprentissage ainsi qu'en formation continue avec des formules adaptées à chaque public.

Précurseur dans le domaine des formations en apprentissage et fort de son expérience, l'IAE Paris enrichit son offre de formation chaque année.

Nous comptons à ce jour **10 filières** qui accueillent près de **450 étudiants en apprentissage** et plus de **170 étudiants en formation initiale**.



LES PROJETS FINANCÉS GRÂCE À VOUS

Réalisations 2017

- Acquisition de matériel de visioconférence
- Développement du e-learning sur l'ensemble de nos masters
- Achat de matériel pédagogique

Projets 2018

- Séminaires professionnels internationaux
- Développement du e-learning (200h réparties sur 2 ans pour chaque master)
- Achat de matériel pédagogique

DEVENEZ PARTENAIRE DE L'IAE PARIS

Depuis sa création, l'IAE Paris a noué de nombreux partenariats avec l'ensemble des entreprises françaises et internationales.

En nous versant **vosre taxe d'apprentissage**, vous deviendrez partenaire privilégié de notre institut :

► **inscription prioritaire à notre Forum Entreprises :**
Le forum de recrutement des apprentis de l'IAE Paris, qui se tiendra le jeudi 7 juin 2018, vous permettra de **rencontrer et recruter sur place nos étudiants**.

► **possibilité de déposer vos offres de stage, d'apprentissage, de 1^{er} emploi et d'accéder à notre CV-thèque** sur l'Espace Carrières. Vous serez identifié comme partenaire privilégié sur notre plateforme. Depuis un an, plus de 1 300 entreprises ont déposé leurs offres sur notre site.



NOS FORMATIONS ÉLIGIBLES A LA TAXE D'APPRENTISSAGE 2018

Code RNCP	Intitulé du diplôme	FA	FI
5299	Licence professionnelle DistriSup Commerce et Distribution	●	
28678	Master Contrôle de Gestion et Audit Organisationnel parcours Management de la Performance et du Risque	●	
28325	Master Finance parcours Management Financier parcours Conseiller Expert Banque de Réseau	● ●	
28487	Master Marketing, Vente parcours Marketing et Pratiques Commerciales parcours Management de la Marque et Communication	● ●	
21350	Master Ressources Humaines parcours Ressources Humaines et Responsabilité Sociale de l'Entreprise	●	
27880	Master Management et Administration des Entreprises (MAE) parcours Management Général		●
27880	Master Management et Administration des Entreprises (MAE) parcours Management de Projets et Innovation parcours Management de la Chaîne Logistique	● ●	

FA = Formation en apprentissage / FI = Formation initiale

Avec l'apprentissage, le rythme de l'alternance est particulièrement adapté aux attentes de l'entreprise et permet la présence en continu de l'étudiant 3 semaines par mois au sein de l'entreprise d'accueil.

VERSEZ VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE À L'IAE PARIS EN 3 ÉTAPES

La taxe d'apprentissage est le seul impôt dont vous pouvez choisir le bénéficiaire.

- 1 Informer votre organisme collecteur ou votre expert-comptable** que vous souhaitez affecter tout ou partie de votre taxe d'apprentissage à l'IAE Paris.

L'IAE Paris est partenaire d'**AGEFOS PME - AGIRES Développement** qui peut se charger pour vous de l'intégralité des formalités administratives.

Pour plus d'informations : www.iae-paris.com, rubrique «**Entreprises**»

L'IAE Paris est habilité à percevoir la taxe d'apprentissage pour la **catégorie B**.

Code UAI : 075-33-64-Z

- 2 Renvoyer votre bordereau** complété à l'OCTA de votre choix accompagné de votre règlement
Date limite de versement : avant le **1^{er} Mars 2018**.

- ▶ **Les employeurs ayant un montant de taxe n'excédant pas 415 euros sont dispensés de l'obligation de respecter la répartition par niveau.**

- 3 Remplir le formulaire de promesse de versement et le renvoyer à l'IAE Paris. Vous pouvez également le télécharger sur notre site internet www.iae-paris.com, rubrique «**Entreprises**»**

Nous accuserons réception de votre document.

VOS CONTACTS

Sophie AKHTAR

Gestionnaire Relations Entreprises et Taxe d'Apprentissage

01 44 08 11 99

entreprises.iae@univ-paris1.fr

Dorothee TRANCART

Responsable du Service Relations Entreprises et Communication

01 44 08 11 89



8 bis, rue de la Croix Jarry
75013 PARIS
01 44 08 11 60
www.iae-paris.com

